



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT NUMÉRO 132-2021



Prenez avis que le 10 juin 2026, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se tiendra une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg à compter de 17 h, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation suivante :

NATURE DE LA DEMANDE

Demande de dérogation mineure pour le lotissement d'un lot avec un frontage de 7,88 m et d'un lot avec une profondeur moyenne de 60 m. L'article 40 du règlement sur le lotissement numéro 132-2022 stipule que le frontage double minimal est de 100 m et que la profondeur moyenne est de 75 m en zone FRE-10-A.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Lot : 5 896 758

Matricule : 6290-38-3628

Adresse : 144, chemin du Pinnacle



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-SIX.

Maike Storks

Directrice générale adjointe

Greffière adjointe